Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 12/03/2024

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNEL AGRICOLE DE BESANCON GRANVELLE Ferme du lycée agricole de Besançon rappelle Terrine provençale



- Noms des modèles ou références concernés : **Terrine provençale**
- Marque : **Ferme D'HELI'SENS**
- **Lot 1526 Date de durabilité minimale 30/11/2025**
- Conditionnements : **Verrine 190TO82, masse nette : 120g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 25/11/2023 au 06/03/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Tartinade d'escargot du lot 1526 à retrouver sous la verrine.**
- Zone géographique de vente : **Départements : COTE-D'OR (21)**
- Distributeurs : **Vente directe par la Ferme d'Heli'Sens**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Défaut de fabrication**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Numéro de contact : **0681536519**
- Informations complémentaires publiques : **Voir avec la productrice par téléphone**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre